

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 22 septembre 2022 à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par lettre du 16 septembre 2022 transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PÉNIGUEL, Maire.

Tous les membres étaient présents à l'exception Messieurs Cédric BARBIN et Martin GÉRAULT.

Madame Marinette BURLETT ainsi que Messieurs Nicolas POTTIER, Olivier RICHEFOU et Mickaël LE STUNFF étaient excusés.

Date de convocation	: 16 septembre 2022
Date d'affichage	: 16 septembre 2022
Date d'affichage de la délibération	: 23 septembre 2022

Pouvoirs :

Madame Marinette BURLETT à Monsieur Jean-Bernard MOREL
Monsieur Nicolas POTTIER à Monsieur Thierry FRESNAIS
Monsieur Olivier RICHEFOU à Monsieur Patrick PÉNIGUEL
Monsieur Mickaël LE STUNFF à Monsieur Franck KERZERHO

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de séance demande au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir l'autoriser à se faire assister de Monsieur Hugo LE ROUX, Directeur Général des Services.

Madame Magali BARBOT, Conseillère Municipale, a été désignée Secrétaire de Séance, fonction qu'elle a acceptée.

DE 2022 22 9 08

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN EXÉCUTION DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suivant délibération du Conseil Municipal en date du 11 juin 2020 et conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal et ce conformément à la délégation qui lui a été accordée.

• Marchés publics – (Code de la commande publique) (alinéa 4 – Délibération du 11/06/2020) :

- *Décision municipale n°026/22*

Maîtrise d'œuvre pour la requalification urbaine et paysagère du bas de la rue Constantin Matéi
Avenant n°3 fixant le forfait de rémunération

Avis favorable unanime de la commission Cadre de vie Environnement / Urbanisme réunie le 14 septembre 2022,

- *Décision municipale n°027/22*

Construction d'un club house au stade Dalibard – Attribution des marchés

Avis favorable de la commission Cadre de vie Environnement / Urbanisme réunie le 14 septembre 2022

Lot	Entreprise	Montant
Lot 01 TERRASSEMENTS - GROS ŒUVRE	BTEM (53950 Louvigné)	69 258,60 € HT 83 110,32 € TTC
Lot 02 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE ZINC	CCV (53160 Vimarcé)	30 300,00 € HT 36 360,00 € TTC
Lot 03 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	BARON (53810 Changé)	29 994,00€ HT 35 992,80 € TTC
Lot 04 MENUISERIES INTERIEURES – AGENCEMENTS	VEILLE (53000 Laval)	19 065,86 € HT 22 879,03 € TTC (avec Prestation Supplémentaire Eventuelle)
Lot 05 PLAQUISTERIE - ISOLATION - FAUX PLAFONDS	BREL (35133 Lécousse)	25 349,05 € HT 30 418,86 € TTC
Lot 06 CARRELAGE – FAIENCE	BELLOIR (35300 Fougères)	13 812,02 € HT 16 574,42 € TTC
Lot 07 PEINTURE – RAVALEMENT	GERAULT (53940 St Berthevin)	6 340,82 € HT 7 608,98 € TTC
Lot 08 PLOMBERIE - VENTILATION – CHAUFFAGE	DALIBARD (53810 Changé)	25 981,00 € HT 31 177,20 € TTC
Lot 09 ELECTRICITE – CHAUFFAGE	LECOULES (53810 Changé)	13 864,64 € HT 16 637,57 € TTC
MONTANT TOTAL HT		233 965,99 € HT
MONTANT TOTAL TTC		280 759,18 € TTC

• Louages de choses – (alinéa 5 – Délibération du 11/06/2020) :

- *Décision municipale n°025/22*

Maison de santé pluridisciplinaire – Location d'une superficie de 39,38 m² à Madame Suzy SABLÉ, auxiliaire de puériculture (annule et remplace décision n°021/22 du 7 juin 2022(modification date d'effet)

• Délivrance et reprise de concessions dans les cimetières – (alinéa 8 – Délibération du 11/06/2020) :

N° 1012	10 ans	417 € (cavurne)
N° 1017	5 ans	249 € (renouvellement columbarium)
N° 1018	10 ans	417 € (columbarium)
N° 1019	30 ans	603 € (caveau 2 places)

• Droit de Prémemption Urbain (alinéa 15 – Délibération du 11/06/2020) :

DATE	Réf. Cadastre	Décision
29/06/2022	YL189	80 560.00 € RENONCIATION
27/06/2022	AR 162	320 000.00 € RENONCIATION
29/06/2022	AI 30	176 000.00 € RENONCIATION
29/06/2022	AR 22	240 000.00 € RENONCIATION
05/07/2022	AI 226	300 000.00 € RENONCIATION
05/07/2022	YL 190	90 640.00 € RENONCIATION
05/07/2022	YL 188	80 560.00 € RENONCIATION
06/07/2022	YL 211	79 900.00 € RENONCIATION
06/07/2022	YL 213	70 400.00 € RENONCIATION
07/07/2022	AS 320	90 000.00 € RENONCIATION
11/07/2022	YL 207	69 480.00 € RENONCIATION
12/07/2022	YL 187	82 360.00 € RENONCIATION
12/07/2022	YL 217	135 000.00 € RENONCIATION
12/07/2022	YL 209	71 000.00 € RENONCIATION
18/07/2022	XT 7	268 000.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 193	84 600.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 197	66 600.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 215	126 000.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 206	73 600.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 192	69 400.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 205	62 600.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 218	165 540.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 216	95 000.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 212	76 000.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 196	70 600.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 198	70 000.00 € RENONCIATION
19/07/2022	YL 191	77 580.00 € RENONCIATION
22/07/2022	AR 51	231 500.00 € RENONCIATION
26/07/2022	AK 33	220 000.00 € RENONCIATION
26/07/2022	AL 75	300 000.00 € RENONCIATION
26/07/2022	AI 201	312 240.00 € RENONCIATION
27/07/2022	AD 66p	189 500.00 € RENONCIATION
28/07/2022	AN 20	170 000.00 € RENONCIATION
28/07/2022	AS 143	241 500.00 € RENONCIATION
28/07/2022	AS 179	255 000.00 € RENONCIATION
28/07/2022	ZX 64	480 000.00 € RENONCIATION
29/07/2022	YL 194	99 900.00 € RENONCIATION
24/08/2022	AS 321	84 000.00 € RENONCIATION
26/08/2022	AS 322	97 000.00 € RENONCIATION
30/08/2022	YH 21, YH 23	150 000.00 € RENONCIATION
01/09/2022	YT 69	220 000.00 € RENONCIATION

Dont acte.



**Pour extrait conforme,
Le Maire,**

Patrick PÉNIGUEL.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir